



CACES Chariot de manutention à conducteur accompagnant R485

Personnes concernées :

Personnel ayant à conduire des chariots de manutention à conducteur accompagnant
Pour les personnes en situation de handicap nous contacter pour étude la possibilité d'adaptation

Objectifs :

Pour l'entreprise responsable devant la loi : être en conformité avec la réglementation en vigueur.
Pour le salarié : Maîtriser la conduite des chariots de manutention à conducteur accompagnant, obtenir la capacité pour obtenir l'autorisation de conduite sur le site, ou le CACES et appliquer les règles de sécurité

Prérequis :

Avoir 18 ans minimum
Ne pas avoir de contre-indications médicales
Avoir suivi une formation similaire il y a moins de 5 ans en cas de recyclage
Maîtrise orale et écrite de la langue française

Durée :

1 jour pour l'autorisation de conduite
2 jours pour le CACES

Méthodes et moyens pédagogiques :

- ✓ Exposés et explications théoriques par vidéo projection, exercices, visionnage de film technique.
- ✓ Exercices pratiques en situation réelle de travail.
- ✓ Formateurs spécialisés en CACES R485

Dispensateurs de formation :

Formateurs spécialisés en CACES R485

Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée
Attestation de formation individuelle

Validation des acquis :

Évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation
Délivrance d'une attestation de formation ou du CACES selon les résultats des évaluations théorique et pratiques.

Lieu et nature de l'action :

Intra-entreprise



Contenu :

Théorie :

- La réglementation
- L'utilisation d'un chariot automoteur à conducteur accompagnant
- Caractéristiques, classification et éléments constitutifs
- Dispositifs de sécurité, la plaque de charge...
- Choix d'un chariot en fonction de l'espace d'évolution
- Vérifications avant la mise ou la remise en service et vérifications périodiques
- Les principes de la conduite en sécurité
- L'analyse des risques et les règles d'utilisation
- Les équipements de protection individuelle.

Pratique :

- Exercices pratiques dans la conduite de chariot automoteur à conducteur accompagnant.

Mise en situation pratique :

Le stagiaire doit être capable :

De conduire en sécurité (évaluation des charges, du terrain, ...)

Possibilité d'évolution après obtention du CACES

Préparateur de commande, magasinier, approvisionnement machine dans un atelier,